

# Permis CE 70 heures

PERMISCE70H

Conduire un véhicule articulé de plus de 7.5 T

## Objectifs

- Connaître les principales règles de circulation.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
- Maîtriser les manoeuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule.
- Obtenir le permis de conduire catégorie CE.

### Public Visé

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules de transport de marchandises de la catégorie C attelés à une remorque ou semi-remorque dont le PTAC dépasse 750kg.

### Durée

**70.00** Heures

**10** Jours

### Pré Requis

Etre apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Etre titulaire du permis C en cours de validité. Les candidats en formation professionnelle de conducteur routier (CAP, Bac Pro, Titre Professionnel) peuvent se présenter à l'examen à 18 ans. (*Décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs.*) L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

## Parcours pédagogique

### COMPETENCE 1 :

- Maîtriser le maniement de l'ensemble de véhicules dans un trafic faible ou nul
- La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule

### COMPETENCE 2 :

- Effectuer les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble de véhicules et effectuer les exercices de maniabilité
- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules
- Les manoeuvres avec l'ensemble de véhicules

### COMPETENCE 3 :

- Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules dans des conditions normales de circulation
- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

### COMPETENCE 4 :

- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764

·La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPETENCE 5 :

- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite

## Les + métier

- Maîtriser la réglementation relative au transport . Conduire en toute sécurité un véhicule articulé de plus de 7,5T

## Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes actives alternant les apports théoriques et les mises en situation pratique  
Salles de cours équipées de moyens multimédia.  
2 pistes d'évolution spécialement aménagées.  
Véhicules porteurs ou tracteur adaptés à l'enseignement.  
Simulateur poids lourds  
Remise au stagiaire du livret d'apprentissage et de supports pédagogiques épreuves pratiques

## Qualification Intervenant(e)(s)

La formation est assurée par une équipe pédagogique de professionnels ayant acquis une expérience professionnelle de 5 à 10 ans avant d'intégrer nos effectifs (Moniteurs BEPECASER)

## Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluations continues et de synthèse des compétences conformes aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC) - Fiche de suivi d'apprentissage et livret du stagiaire  
Examen pratique à l'issue de la formation avec l'inspecteur du Permis de conduire et de la Sécurité routière : Epreuve Hors-circulation et épreuve circulation en fonction des places attribuées par les services préfectoraux  
L'inscription du candidat aux épreuves est réalisée par CAPL FORMATION  
Obtention du permis de conduire si réussite  
Un Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

## Modalités d'Accessibilité

Inscription sur demande de devis incluant les CGV  
Tarifs : Nous consulter  
Délai d'accès selon le calendrier prévisionnel et état de remplissage  
Parcours possible pour les personnes en situation de handicap – Nous consulter  
Suite parcours possible : Formation FIMO marchandises

**CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764**



## Effectif

De 2 à 4 Personnes



Contactez-nous !

**Magali Malvezy**  
assistante administrative

Tél. : 0559830039  
Mail : [capl-formation@city-pro.info](mailto:capl-formation@city-pro.info)

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764